

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 50 – Mars 2010

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2010-5149

Avis du Groupe Scientifique sur les Matériaux en contact avec les aliments, les Enzymes, les Arômes et les Auxiliaires technologiques du 26 novembre 2009 relatif à une demande de la Commission européenne sur la sécurité sanitaire d'un produit primaire d'arôme de fumée TRADISMOKE^(tm) A MAX (Question n°: EFSA-Q-2005-257)

Scientific Opinion of the Panel on Food Contact Materials, Enzymes, Flavourings and Processing Aids (CEF); Scientific Opinion on safety of smoke flavour Primary Product - TRADISMOKEtm A MAX

EFSA Journal, 2010, 8(1) :1394 p. 1-20 - Texte en Anglais



<http://www.efsa.europa.eu/fr/scdocs/doc/1394.pdf>

● Référence bibliographique enrichie

Le Groupe scientifique a conclu que le produit primaire TradismokeTM A Max présente des marges de sécurité insuffisantes et que l'utilisation de cette substance aux niveaux et usages proposés est préoccupante du point de vue sanitaire.

N.B. Le demandeur avait indiqué qu'une des utilisations possibles du TradismokeTM A Max concernait les poissons et les produits de la pêche (dont mollusques, crustacés, échinodermes).